

Bruno Le Maire veut relancer le crédit immobilier avec des taux au plus haut



Article rédigé par *Economie matin*, le 06 décembre 2023

Source [Economie matin] : Avec la violente remontée des taux, la production de crédit immobilier en France est en chute libre depuis plus d'un an. C'est pourquoi le ministre de l'économie soumettra aujourd'hui plusieurs pistes lors de la réunion du Haut conseil de stabilité financière afin de relancer la production de crédit. Les explications de Charles Sannat, fondateur du site Insolentiae. » Voici le résumé de la vidéo d'Ecorama d'hier.

Que veut faire Bruno Le Maire ?

Trois ajustements.

Les banques pourront déroger à la limite maximale de la durée d'emprunt, pour aller jusqu'à 27 ans, si des travaux représentent 10 % du montant total de l'opération. Le HCSF a également décidé « d'autoriser les établissements de crédit à exclure la charge d'intérêt associée aux prêts relais » dans le calcul du taux d'effort. Le montant du prêt relais ne doit toutefois pas dépasser 80 % de la valeur du bien vendu.

Enfin, les banques disposeront de davantage de flexibilité pour déployer leur quota d'exceptions. Elles pourront ponctuellement dépasser la limite de 20 % sur un trimestre si elles retombent en dessous de ce seuil en comptabilisant les deux trimestres suivants.

Endetter sur 27 ans des ménages qui doivent en plus faire de stravaux de rénovation lourds, c'est pas franchement une bonne idée et si l'on ne peut pas financer une acquisition sur 25 ans, mieux vaut ne pas se lancer et attendre que les taux baissent... ou que les prix de l'immobilier chutent encore pour s'ajuster à la nouvelle capacité d'emprunt.

[Lire la suite](#)

06/12/2023 01:00